FRC 1.7414.1 C.M.-417.

Case FRC 16243

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'ASSEMBLÉE ELECTORALE

DU DÉPARTEMENT

DE SEINE ET MARNE,

Le vingt-neuf Mai 1790,

Séance du matin,

Par DENIS CHEVANCE, dit GUÉRITOUT, Electeur de la Paroisse de Moutgé, District de Meaux, Canton de Dammartin.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE ELECTORALE.

1790.

THE NEWBERRY LIBRARY

MESSIEURS,

On ne peut trop louer la grande et estimable décision, que vous venez de faire à l'instant, qui est de séparer chaque District par Bureau, afin qu'il n'y ait point d'illusions de faites d'aucune part, et que MM. les Electeurs puissent au moins jetter les yeux sur les personnes dignes d'être administrateurs.

Sans doute que vous jettez tout à fait les yeux sur l'intérêt général, par cet abrégé, qui va sous quelques jours donner aux Electeurs de la campagne, le droit de retourner à leurs labeurs ordinaires, ce qui est l'avantage de tout le monde, et au succès desquels nous devons souhaiter la plus grande abondance.

950.

Je n'ai aucune envie de vous tenir longtems dans mon discours ; mais permettez, je vous en prie, que j'aie l'honneur d'observer à M. le Président, et à l'honorable Assemblée, mes idées sur la grande opération que nous allons faire.

Employons, mes chers concitoyens, toutes les lumieres nécessaires à cet effet.

Observons je vous en prie, la délicatesse de la chose, et combien il nous sera glorieux et intéressant de mettre dans le ministere, des gens d'équité, de ressource, et de lumiere.

Le vœu de l'honorable Assemblée étant de jetter hors d'ici la partialité et l'intérêt particulier, lui fait aisément décider sur le choix qu'elle a à faire.

Admettons donc pour la ville, des gens de la ville, et pour la campagne des gens qui savent ce que vaut la sueur du cultivateur, et ce, pour l'avoir transpirée eux-mêmes.

Au moins ils sauront rendre justice à chacun dans leurs Districts, et personne n'aura plus le droit de se plaindre.

Tous les peuples de nos Cantons, loueront notre grande et célebre opération.

Notre retour dans le sein de nos familles, sera fait avec acclamation, et chacun reconnoîtra que nous avons rejetté tous ces meubles du palais d'Asmodée, (*) avocats par argent, juges

---

(*) Asmodée, surnommé le Diable Boîteux, devint tout contrefait, à porter de trop lourdes charges de gens du barreau dans l'enfer.

aveugles, Procureurs séduits, et commissaires exigeans ; et chacun de nous dira le refrain : Il ne faut plus de clef d'or pour ouvrir toutes ces mauvaises portes de sapin.

Certifié conforme au prononcé ; par nous, Secrétaire de l'Assemblée Électorale,

PRIEUR DE LA COMBLE.

A MELUN, chez TARBÉ, Imprim. du Département, 1790.